



L'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSP)

Qu'est-ce qu'une IPSP?

L'IPSP est une professionnelle de la santé intégrée au système de santé québécois depuis maintenant plus de dix ans. Sa contribution a pour but d'augmenter l'accessibilité aux soins de santé primaires. Son rôle est de promouvoir la santé et prévenir la maladie. Sa pratique avancée est centrée sur les besoins de l'utilisateur et de sa famille.

Quelle est sa formation académique?

L'IPSP possède des connaissances et des habiletés de niveau avancé. En plus d'un baccalauréat en sciences infirmières, l'IPSP détient une maîtrise et un diplôme d'études supérieures spécialisées en soins de première ligne. Un certificat de spécialiste délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) lui permet d'exercer certaines activités médicales.

Quelle clientèle peut bénéficier des services de l'IPSP?

- nouveau-nés;
- enfants;
- adolescents;
- adultes;
- femmes enceintes;
- personnes âgées.

Les milieux où elle peut exercer sont variés :

groupe de médecine familiale, centre hospitalier, centre local de services communautaires, centre d'hébergement et de soins de longue durée, centre jeunesse, ressources intermédiaires, soins à domicile, centre de détention, etc.

Avec qui l'IPSP collabore-t-elle?

L'IPSP travaille en partenariat avec le médecin et en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé (infirmière, travailleur social, kinésologue, physiothérapeute, nutritionniste, etc.).

Quelles activités médicales l'IPSP peut-elle exercer en plus de sa pratique infirmière?

- prescrire des examens diagnostics (prélèvements sanguins, radiographie, mammographie, etc.);
- utiliser des techniques diagnostiques invasives (examen gynécologique, examen de la prostate, etc.);
- prescrire, ajuster, renouveler ou cesser des médicaments et d'autres substances (antibiotiques, anticoagulants, insuline, pompes, onguents, etc.);
- prescrire des traitements médicaux (transfusions sanguines, sonde urinaire, oxygène, etc.);
- utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux invasifs (points de suture, drainage d'abcès, installation et retrait d'un stérilet, etc.).

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean**

Québec



En première ligne, l'IPSPL peut auprès d'une clientèle de tous âges :

- identifier et traiter les problèmes de santé courants (otite, bronchite, entorse, plaie, infection urinaire, etc.);
- amorcer le traitement et assurer le suivi des maladies chroniques (hypertension artérielle, diabète, maladie pulmonaire obstructive chronique, asthme, hypercholestérolémie, hypothyroïdie);
- assurer le suivi de grossesse normale ou à faible risque en collaboration avec le médecin;
- exercer des activités médicales auprès de la clientèle hébergée dans un CHSLD.

Saviez-vous que...

- En mars 2018, l'OIIQ dénombrait près de 500 infirmières praticiennes spécialisées (IPS) de toutes spécialités confondues au Québec (AIPSQ, 2018).
- Sur les 500 IPS recensées, environ 400 exercent en première ligne (AIPSQ, 2018).
- Avant de pouvoir pratiquer, l'IPSPL reçoit une formation de 2^e cycle universitaire d'un peu plus de 600 heures théoriques et 900 heures cliniques (AIPSQ, 2018).
- Les études le confirment : l'IPSPL contribue, entre autres, à améliorer l'accès aux soins de santé, diminuer les réhospitalisations, impliquer le patient dans ses soins et assurer une pratique sécuritaire.

Pour en connaître davantage sur le rôle de l'IPSPL, consulter les sites suivants :

www.oiiq.org
www.aipsq.com
www.ipspl.info

RÉFÉRENCES

Adapté du dépliant : *L'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne.*

Dépliants consultés : CSSS des Îles, CSSS de la Pointe-de-l'Île, GMF-UMF Chicoutimi, CSSS Jonquière.

Association des infirmières et infirmiers du Canada/Canadian Nurses Association. (2011). *L'infirmière praticienne.* Ottawa.

Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec. (2018). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2017-2018.*

Collègue des médecins du Québec & Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec. (2018). *Pratique clinique de l'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne Lignes directrices.*